

nouvelles. Nul ne peut nier que l'auteur possède à fond la littérature historique depuis les origines les plus reculées jusqu'en plein 19^{me} siècle. Il a cependant le tort de trop se baser, si le besoin se présente, sur les auteurs de fabliaux, sur les poètes qui écrivent une histoire romancée. Trop souvent, il voit tout en rose, négligeant les côtés hideux, qui pourtant vaudraient d'être mis en cause pour brosser un tableau réaliste des époques écoulées. Son traité doit être considéré comme un panégyrique des bons instincts qui animent les Français de toutes les classes de la population à toute époque. Il aime la France au point d'ignorer délibérément ses défauts. Il est un royaliste pur sang !

On n'est pas en droit de lui demander des constatations révélatrices à propos de questions qui depuis la parution de ses ouvrages ont connu des élargissements détruisant ses opinions. Prenons comme pièce à l'appui les pages 176-181 du « Roi », qu'il consacre au fait que les rois de France depuis Robert le Pieux et Saint Louis étaient doués du privilège de guérir les maladies de leurs sujets, en l'espèce de calmer par attouchement les écrouelles ; don qui « n'était accordé à aucune autre dignité sur terre, fût-ce celle du Souverain Pontife. » Nogaret, le fameux chancelier de Philippe le Bel, proclame ce droit à la face du Pape Boniface VIII : « Par les mains du roi, mon maître, Dieu a fait des miracles évidents. » D'où le roi de France tient-il ce privilège ? Frantz Funck-Brentano se contente de faire remonter le don à la légende, selon laquelle, lors du baptême de Clovis, le chrême dont se servait Saint Rémy ayant été par mégarde oublié, une colombe personnifiant le Saint Esprit aurait apporté une ampoule avec la sainte huile, « par icelle ont les rois telle vertu et puissance qui leur est donnée et attribuée de Dieu, qu'ils font miracles si grandes et appertes qu'ils garissent d'une horrible maladie qui s'appelle les écrouelles, de laquelle nul autre prince terrien ne peut garir fors lui. » Sans approfondir le sujet, il l'explique par une légende, alors qu'il aurait fallu expliquer les croyances qui ont mené à l'origine de la légende. Depuis, RENAN dans ses Souvenirs, Marcel BLOCH dans son traité sur les rois thaumaturges, ont établi que le Roi, Père de la famille française, détient *la force du sang de la nation* et par conséquent, est habilité à préserver les qualités du sang et de la race et à en éliminer les vices.

Toutefois, on aurait mauvaise grâce à en conclure que l'étude des écrits de Frantz Funck-Brentano ne présente pas d'intérêt pour nous, bien au contraire. En tout premier lieu, ses qualités d'écrivain sont remarquables. Il réussit à éviter la lourdeur qui souvent gâte le style de l'érudition, sans pour cela renoncer au style et à des tournures de phrase coutumières à l'époque qu'il fait revivre devant nous. Ainsi, il ne lasse pas ses lecteurs. Il donne de l'entrain à la trame de son récit. Evidemment, il lui arrive de préférer au mot courant d'aujourd'hui des emprunts au vocabulaire suranné de bonne mise au Moyen-âge, rétablissant ainsi le coloris verbal du paysage historique.